



## Le Groupe Prévoir adhère à l'Institut de la Protection Sociale

Article publié le 22/10/2012 à 11:42:47 (1075 lectures)



Le Groupe Prévoir est devenu, en septembre 2012, membre partenaire de l'Institut de la Protection Sociale (IPS). Il est parmi les tout premiers assureurs à y participer.

Le Groupe Prévoir va contribuer aux réflexions de l'Institut de la Protection Sociale pour l'élaboration d'une protection sociale plus efficace pour l'entreprise et ses salariés.

L'expertise et l'expérience de Prévoir dans le domaine de la prévoyance et de la retraite, sa connaissance des problématiques des travailleurs indépendants et la spécificité de son approche globale de la santé de la personne seront mises au service des travaux de l'IPS.

Edouard Bidou, Directeur de l'innovation et du développement du Groupe Prévoir, déclare « Nous recherchons ainsi à faire émerger de nouvelles propositions pour mieux protéger la Personne dans un environnement incertain en pleine mutation »

L'IPS est un laboratoire d'idées, créé en 2011. Il est un lieu d'élaboration de propositions relatives à la protection sociale de l'entreprise. Il fait la promotion de ses recommandations auprès des relais d'opinion, des décideurs et des pouvoirs publics.

Il vise la définition et la mise en œuvre d'une législation efficace dans le domaine des systèmes de prévoyance-retraite de la population active. L'action de l'IPS concerne plus particulièrement la protection des TNS mais sera élargie prochainement aux problématiques des salariés.

Prévoir est représentée au Conseil d'Orientation Scientifique de l'IPS par le Dr Edouard Bidou, Directeur de l'innovation et du développement.